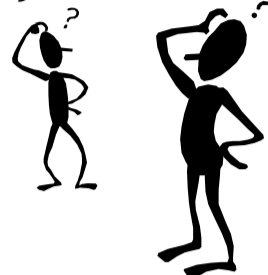




REVUE SUR GLACE 2023 LES QUESTIONS SOUVENT DEMANDÉES

1. À quel moment se tiendra la Revue sur Glace (RSG)?

- **Vendredi le 31 mars à 19 h 30**
- Samedi le 1^{er} avril à 13 h 30
- Samedi le 1^{er} avril à 19h30



2. Quand mon enfant patinera-t-il durant la RSG?

- École des petits: Samedi après-midi
- Patinage Plus (écusson 0-6) : Dépendant de l'horaire des pratiques et les groupes

3. À combien de pratiques et de spectacles devrait participer mon enfant?

- Si vous inscrivez votre enfant à la RSG, il/elle devra participer à **toutes** les pratiques ainsi qu'à la représentation déjà cédulée de la RSG pour son groupe respectif – ceci afin de respecter le travail de tous les patineurs. **Les patineurs de niveau SEMI-PRIVÉ et plus, participeront à TOUTES les représentations.**

4. Quelle est la durée du spectacle?

- Environ 2 1/2 heures, avec entracte.

5. Devons-nous acheter un billet pour notre enfant?

- Si votre enfant participe à « l'École des Petits ou Patinage Plus » et que vous restez pour regarder le spectacle, votre enfant devra se procurer un billet. Le coût du billet est de 3,00 \$, soit la moitié du prix d'un billet régulier pour enfant.
- Votre enfant fera son numéro du spectacle, il/elle se changera et viendra vous rejoindre à vos places, accompagné(e) d'un membre du personnel de la sécurité.

6. Qu'est-ce que mon enfant a besoin pour le spectacle?

- Des protèges-lames (bien identifiés à son nom)
- Pour les filles, des collants beiges.

7. Quel sera le nombre de pratiques pour la RSG?

- Pour les besoins de la Revue sur Glace, les patineurs des groupes PP5+ inscrits à la Revue, seront groupés par écusson obtenu. La plupart des pratiques auront lieu, dans les mesures du possible, selon le même horaire que les cours de la saison régulière. Cependant, puisque nous devons équilibrer les groupes, il peut y avoir des exceptions/changements. Il y aura de 4 à 5 pratiques au total. Les pratiques commencent à la fin de Février, tout de suite après le dernier cours, et se terminent évidemment pour le spectacle. Il y a aussi une pratique générale, durant la semaine précédant le spectacle, à laquelle votre enfant **doit** obligatoirement participer.

Si vous avez besoin d'informations additionnelles, veuillez consulter le site Web (www.cpabrossard.qc.ca/).